



Centre Spécialités Pharmaceutiques

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous annoncer la mise à disposition, à compter du 3 juin 2019, du vaccin **BCG AJ Vaccines en boîte de 5 flacons** (anciennement vaccin BCG SSI), poudre et solvant pour solution injectable pour le marché français des collectivités.

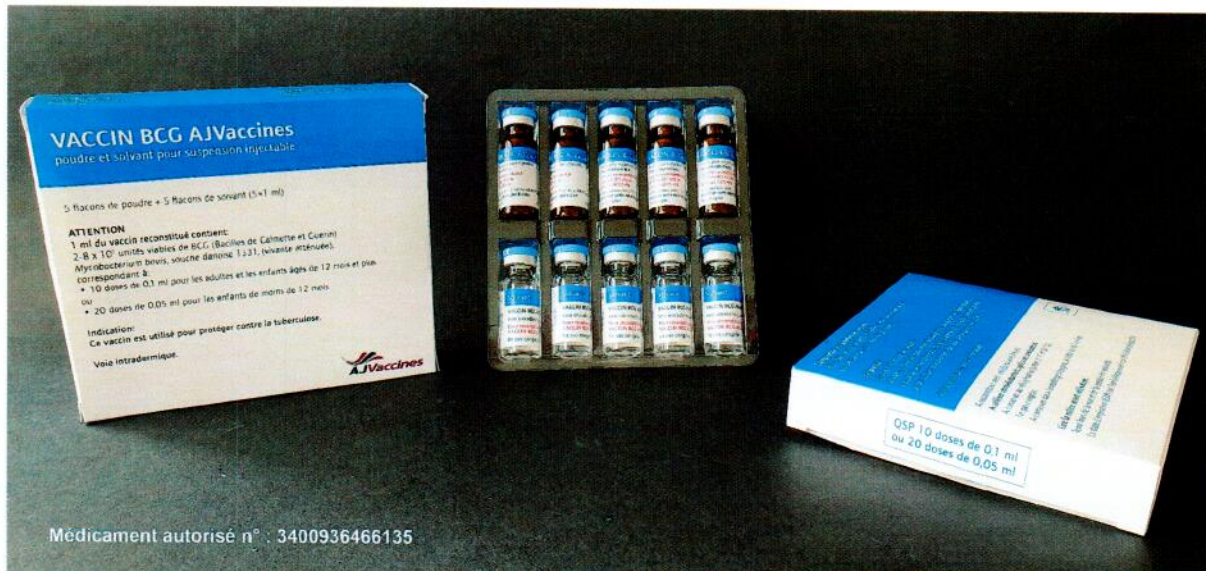
Cette disponibilité s'inscrit dans le cadre de l'Autorisation de Mise sur le Marché Français, délivrée par l'ANSM au mois de janvier 2019. CSP en assure l'exploitation et la distribution depuis cette date.

IMPORTANT : Les vaccins de ce lot pourront être administrés jusqu'au 30 avril 2020.

Cette présentation, mise à votre disposition sous la forme d'une boîte contenant 5 flacons de poudre vaccinale et 5 flacons de solvant et conditionnée en version 100% française est au **prix de 195€ HT**.

Les frais d'acheminement jusqu'au point de livraison des établissements situés en France métropolitaine sont inclus dans ce tarif.

Nous appliquerons des frais complémentaires, pour toute expédition aérienne en dehors de la France métropolitaine, nécessitant un conditionnement particulier pour le bon respect de la chaîne du froid des marchandises.



Médicament autorisé n° : 3400936466135

**SIÈGE SOCIAL
ET ÉTABLISSEMENT CENTRE FRANCE :**
76-78 avenue du Midi - CS 30077
63808 Couron d'Auvergne Cedex - France
Tél. : 33 (0)4 73 69 28 28
Fax : 33 (0)4 73 69 28 50
web : www.csp-epl.com
Siret 857 200 521 00022



ÉTABLISSEMENT ÎLE-DE-FRANCE :
3 avenue des 22 Arpents
Quartier d'Activités de la Barogne
77230 Moussy-le-Neuf - France
Tél. : 33 (0)1 60 03 80 00
Fax : 33 (0)1 60 03 80 16
Siret 857 200 521 00089



LABORATOIRE DE CONTRÔLE :
35 rue de la Chapelle
63450 Saint-Amant-Tallende - France
Tél. : 33 (0)4 73 39 63 05
Fax : 33 (0)4 73 39 38 87
Siret 857 200 521 00071



SAS au capital de 2 666 688 € - APE : 4618 Z - TVA INTRACOM : FR 43 857 200 521



NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL





La mise à disposition de ce vaccin en collectivités s'inscrit pleinement dans la feuille de route Tuberculose 2019-2023 sur le territoire français, présentée et publiée par la Direction Générale de la Santé au mois de mars 2019. Ce programme se décline sous la responsabilité des Agences Régionales de Santé.

Vous pouvez retrouver la présentation détaillée de cette feuille de route à l'adresse suivante : <https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/feuille-de-route-tuberculose-2019-2023>

La Tuberculose est une maladie en recrudescence dans certaines régions comme le montre les résultats du bulletin épidémiologique des cas rapportés en Ile de France depuis 2016 (*résultats publiés récemment par Santé Publique France dans le bulletin épidémiologique du 14 mai 2019 : http://beh.santepubliquefrance.fr/beh/2019/14/2019_14_2.html*)

Dans ce contexte actuel et pour permettre à l'ensemble des collectivités (conseils départementaux en charge des actions de protection des populations, PMI, CLAT, centres de vaccination, ...) d'assurer la vaccination de tous les enfants à risque de leur territoire, **l'achat du vaccin BCG AJ Vaccines est désormais remboursé, aux structures conventionnées, à 100% par l'assurance maladie dans la limite de prix de 39€ HT par flacon.**

Cette prise en charge est effective dès maintenant pour les structures ayant déjà conventionnées avec leur caisse primaire d'assurance maladie locale.

Pour les autres, une convention avec la CPAM est à établir afin de bénéficier de cette mesure. Nous vous invitons à vous rendre à l'adresse suivante pour entreprendre les démarches nécessaires pour la signature d'une convention avec la caisse primaire d'assurance maladie à laquelle votre établissement est rattaché :

https://solidarites-sante.gouv.fr/fichiers/bo/2016/16-10/ste_20160010_0000_0027.pdf

Pour toute question commerciale ou médicale, nous vous invitons à vous rapprocher des points de contacts CSP suivants :

Passer des commandes. Merci de préciser le libellé « BCG AJV (SSI) 5 flacons » sur votre bon de commande	Fax : 04 73 69 89 43 ou 44 Mail : commande_adv@csp-epl.com
Suivre des commandes	Tél (centre appels) : 04 73 39 63 00 Fax (Pôle Réclamations) : 04 73 77 65 92 Mail : relationclient@csp-epl.com
Contacteur la cellule des marchés (avenants, demande de prix, tout type de marchés, ...)	Fax : 04 43 86 63 30 Mail : marches.hopitaux@csp-epl.com
Entrer en contact avec le responsable vaccin	Mail : responsablevaccin@csp-epl.com
Contacteur le service d'information médicale et de pharmacovigilance	Tél : 01 47 04 80 46 (24h/24h) Mail : infomed_pv@csp-epl.com

Nous vous remercions de relayer cette information à l'ensemble des professionnels de santé concernés de votre établissement.

Restant à votre disposition, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos salutations distinguées.

Pierre GUITTARD
CSP
Pharmacien Responsable